



**Décision n° 2023-11 du 15 mars 2023 relative à la composition
d'une commission de sélection**

Le directeur de l'École nationale des ponts et chaussées,

Sur proposition du directeur de la recherche,

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 422-3 ;

Vu le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2023 pris en application du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Décide :

Art. 1^{er}. – La commission chargée de sélectionner le titulaire de la chaire de professeur junior prévue par l'arrêté sus visé pour le domaine de recherche « contrôle et régulation des systèmes de transport : algorithmes théoriques et apprentissage par renforcement » est composée des personnalités suivantes :

- M. Jérôme LESUEUR, directeur de la recherche de l'École nationale des ponts et chaussées, président de la commission de sélection ;
- Mme Virginie EHRLACHER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, professeur de l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC, laboratoire CERMICS) ;
- M. Gabriel STOLTZ, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, professeur de l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC, laboratoire CERMICS).

Au titre des personnalités extérieures à l'École nationale des ponts et chaussées :

- M. Marc BONNET, directeur de recherche CNRS (ENSTA Paris, laboratoire POems) ;

- Mme Fouzia BOUKOUR, directrice de recherche du développement durable (Université Gustave Eiffel, département de recherche COSYS) ;
- Mme Paola GOATIN, directrice de recherche INRIA (INRIA Sophia Antipolis) ;
- M. Ludovic LECLERCQ, directeur de recherche du développement durable (Université Gustave Eiffel, département de recherche COSYS) ;
- M. Benedetto PICCOLI, *Joseph and Loretta Lopez chair professor of mathematics (Rutgers University, department of mathematical sciences)* ;
- Mme Peipei SHANG, *professor (Université Tongji, school of mathematical sciences)* ;
- M. Emmanuel TRÉLAT, professeur des universités (Sorbonne Université, laboratoire Jacques-Louis Lions).

Art. 2. – Le directeur de la recherche est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'École nationale des ponts et chaussées.

Fait à Champs-sur-Marne, le 15 mars 2023.



ANTHONY BRIANT